

## Saint-John Perse lecteur de Victor Segalen

Catherine Mayaux

L'histoire tout à fait informelle des relations entre Saint-John Perse et Segalen a déjà fait couler beaucoup d'encre. Nous pouvons la résumer en quelques points :

- Ils se seraient rencontrés au cours d'un déjeuner à Bordeaux en 1914 en présence de Claudel, leur ami commun ; nous n'avons à propos de cette rencontre que le témoignage oral - mais formel - de Madame Segalen.

- Il est possible qu'ils se soient rencontrés à Pékin en 1917, mais sur ce point, les propos tenus par Alexis Leger sont contradictoires : tantôt il déclare au critique Pierre Van Rutten avoir rencontré Segalen<sup>1</sup>, tantôt il raconte à Pierre Guerre avoir seulement entendu parler de cet *officier de marine* :

*Saint-John Perse arrivait à Shanghai. Survint alors Bons d'Anty [...] il avait été l'ami de Segalen et de Gilbert de Voisins qui s'occupaient tous deux de missions archéologiques. Il parla à Saint-John Perse de ces deux étrangers Français. Segalen était officier de marine<sup>2</sup>.*

- Enfin on connaît l'entêtement avec lequel le poète s'est refusé à jamais admettre l'idée qu'il ait pu subir la moindre influence de la part d'un aîné aussi actif et brillant que Victor Segalen. La lettre adressée à Alain Bosquet le 9 décembre 1952 et publiée dans la Pléiade<sup>3</sup> explicite *officiellement* ce refus de permettre le rapprochement de leurs deux œuvres. Ajoutons enfin qu'inversement, Victor Segalen n'aurait jamais fait allusion à Alexis Leger et qu'il n'existe aucune trace d'une éventuelle lecture d'*Éloges* par l'auteur des *Immémoriaux*<sup>4</sup>.

Ainsi, toute recherche dans cette direction se heurte à des portes fermées, rencontre des voies sans issue, du moins des voies prétendues sans issue. Car Alexis Leger nous a appris, à nous critiques, à développer notre esprit de contradiction puisqu'il s'est avéré à plusieurs reprises que chaque fois que le poète montrait de l'irritation sur un sujet ou bien opposait une fin de non recevoir, en réalité il brouillait les cartes pour gêner un critique trop indiscret à ses yeux. Le paradoxe est d'autant plus net que, si nous n'avons pour ainsi dire aucun témoignage personnel tout à fait fiable concernant les éventuelles rencontres entre les deux poètes, il nous reste un certain nombre de documents qui attestent que cette rencontre eut bien lieu, mais sur un tout autre théâtre que celui de la vie sociale : d'un côté il y a les dénégations du poète, voire les dénigrements à propos de Victor Segalen, d'un autre côté, il y a ce qu'il a fait et ce qu'il a lu.

Aussi voudrions-nous réouvrir ce dossier Segalen/Saint-John Perse, mais en partant cette fois des éléments tangibles dont nous disposons - pièces d'un puzzle incomplet - pour tenter de reconstruire non pas l'image d'une relation biographique - qui au fond importe peu -, mais plutôt quelques aspects d'un regard plus secret que Saint-John Perse portait sur Victor Segalen.

<sup>1</sup> Cf. témoignage oral de Monsieur Van Rutten, Colloque de Bordeaux, *Saint-John Perse, les années de formation*, avril 1994.

<sup>2</sup> Pierre Guerre, *Portrait de Saint-John Perse*, textes établis, réunis et présentés par Roger Little, Sud, 1989, p. 316.

<sup>3</sup> *Œuvres Complètes*, Bibliothèque de la Pléiade, 1972, p. 1068.

<sup>4</sup> Mme Annie Joly-Segalen a eu récemment la gentillesse de me confirmer de nouveau ces deux points.

Les documents dont nous disposons concernant les relations entre Alexis Leger et Victor Segalen, ce sont les documents déposés à la Fondation et que Perse avait, sa vie durant, accumulés au fil de ses lectures personnelles ou au gré des cadeaux qui avaient pu lui être faits. Ce dossier se compose de pièces de nature et d'importance très diverses que l'on peut ranger en deux grandes catégories. Il y a d'une part les œuvres et textes divers de Victor Segalen qui figurent parmi les ouvrages et revues de la bibliothèque d'Alexis Leger ; d'autre part les articles de presse et études critiques, dont une assez longue étude d'Henry Bouillier, qui se trouvent rassemblés dans une pochette au nom de *Victor Segalen*.

Les œuvres et textes de Segalen que possédait Alexis Leger peuvent être recensés ainsi :

1. Trois éditions de *Stèles* dont - fait notable - aucune n'est annotée :

- La première édition, sur papier de Corée, dédicacée de la main de Segalen le 19 octobre 1912, fut offerte à un autre Français de Pékin, Jessé-Curely, qui le céda par la suite à notre poète. Même si l'on aime à penser qu'il en fit l'acquisition à Pékin même, donc avant 1921, il est impossible en toute rigueur de dater très précisément cette acquisition.

- Le second volume est une édition d'art datant de 1968 et fut offert au poète par les Bibliophiles de Provence.

- Enfin Pierre-Jean Rémy, le préfacier du volume de poche des éditions *Poésie/Gallimard*, lui dédicaca un exemplaire de *Stèles* en 1973.

2. Les œuvres de Victor Segalen dans l'édition du Club du Livre de 1965, dédicacée par les enfants de Victor Segalen, Yvon et Annie Segalen. Ce gros volume comporte principalement *Stèles*, *Peintures* et *Équipée* ; seule la première section de *Peintures*, "Peintures magiques", est annotée de la main du poète.

3. Deux romans de Victor Segalen, *Les Immémoriaux* et *Équipée*, tous deux publiés chez Plon en 1929 et tous deux annotés. Fort malheureusement, le volume d'*Équipée*, toujours recensé, a disparu depuis longtemps de la bibliothèque de la Fondation, ce qui nous prive d'un contrepoint très important à la lecture des *Immémoriaux* puisque ce récit a pour cadre la Chine.

4. Pour être exhaustif, il convient d'ajouter à ces œuvres majeures des textes divers comme une très longue lettre du 6 juin 1910 adressée à Claude Debussy - dont on connaît les liens avec l'auteur d'*Orphée-Roi* - et l'ensemble de la correspondance échangée entre Victor Segalen et Paul Claudel entre 1912 et 1916, le tout publié dans les *Cahiers du Sud* de 1947, ainsi qu'un article annoté du *Bulletin français d'Extrême-Orient* de 1922 : "Tombeau du Roi de Wou", faisant part des découvertes archéologiques de Segalen.

Cet inventaire appelle plusieurs remarques. Tout d'abord, sans posséder tous les textes de Segalen qui ont pu être publiés avant 1975, Alexis Leger avait à sa disposition les œuvres qui lui permettaient d'appréhender les différentes dimensions de l'écrivain : l'ethnologue, l'archéologue, le sinologue, le poète, le romancier et même le musicologue puisque la longue lettre à Debussy rapporte en portées en clé de sol les ahans musicaux des rameurs de jonques et les vocalises de chefs de nage... De plus, même si Alexis Leger ne s'est pas réalisé de la même façon dans tous ces domaines abordés par la création de Segalen, on pourra toutefois constater que presque toutes ces dimensions se retrouvent chez notre poète et qu'il ne pouvait qu'être conscient de ce qu'une confrontation avec un tel auteur risquait de tenir du miroir, ou de la comparaison point par point.

Deuxième remarque : on peut se demander si c'est au poète de *Stèles* qu'allait la préférence de Perse. Nous ne savons rien des conditions d'acquisition de la première édition de *Stèles* : s'agit-il d'un livre simplement prêté par une relation de la Légation qui n'en avait guère perçu la valeur et l'intérêt ? Il faut se souvenir de ce que la publication de *Stèles* n'eut aucun écho dans le monde littéraire de 1912. Rappelons ce qu'Henry Bouillier écrit à ce propos :

*On pouvait espérer [...] que les lecteurs élus par Segalen seraient capables d'apprécier la richesse de l'œuvre. Il n'en fut rien. La plupart n'y virent que des pastiches et parfois des traductions du chinois<sup>5</sup>. La réponse de Claudel ne parvint jamais à Segalen [...] A part quelques exemplaires, la seconde édition de *Stèles* resta en Chine ; c'est seulement après la fin de la guerre qu'on put la faire venir en totalité en France, et très rares furent ceux qui en parlèrent<sup>6</sup>.*

Alexis Leger pourrait aussi avoir acquis ce livre plus tardivement pour satisfaire son goût de la bibliophilie. D'autre part, les éditions tardives de *Stèles* ont été acquises *passivement*, semble-t-il, comme si un certain entourage du poète avait tenté à plusieurs reprises de le convaincre de lire cette œuvre, ou de la lire mieux... On peut se souvenir aussi de ce que pendant longtemps Segalen fut jugé de manière diverse dans les milieux littéraires, et Jean Paulhan lui-même, dans les années 60, l'appréciait très médiocrement, voyant surtout en lui un *disciple de Hérédia*<sup>7</sup>, c'est-à-dire un auteur trop marqué par les influences symbolistes. Donc, rien ne prouve qu'Alexis Leger ait véritablement goûté les *Stèles* de Victor Segalen ; rien n'empêche de penser qu'il ait pendant longtemps - peut-être jusqu'à la fin de sa vie -, comme bon nombre de ses contemporains et de ses proches, méconnu la force et l'originalité de cette œuvre poétique.

J'en veux pour preuve, et ce sera ma troisième remarque, l'intérêt évident qu'il a manifesté pour les œuvres en prose qu'il a annotées : *Équipée*, *Les Immémoriaux* et *Peintures*.

Les pièces manquantes du dossier nous contraignent d'examiner de plus près les traces les plus importantes qui subsistent des lectures de Segalen par Saint-John Perse, mais il est bien entendu que la lecture des *Immémoriaux* se situe dans un contexte plus vaste, dans un élan qui, vers 1930, a porté le poète à s'intéresser à Victor Segalen.

Quel intérêt Alexis Leger a-t-il pu prendre à la lecture des *Immémoriaux* ? Si l'on approche les différents éléments textuels repérés par le poète dans ce récit, ce qui se redessine peu à peu sous son crayon, ce sont les contours de l'île. Resituant cette lecture parmi celles du corpus des années trente, Renée Ventresque voit avec raison dans la lecture des *Immémoriaux* une tentative de réappropriation de l'image de l'île, un retour mental vers l'île natale perdue, ainsi que l'étape d'une évolution, d'une ouverture à une conception plus généreuse de l'autre, voire à une reconnaissance des méfaits de la colonisation<sup>8</sup>. Selon ce que nous avons observé, la majeure partie des soulignements et des signes portés dans la marge du texte concerne l'évocation de l'île, dans sa réalité élémentaire et poétique. En nous fondant sur les seules annotations, nous pourrions presque dire que le poète pratique là une lecture biaisante du texte, délaissant l'anecdote et le message politique du roman - n'admet-on pas que Perse n'aimait pas les romans ? - au profit de son message existentiel, poétique et spirituel. Ses annotations révèlent au cœur même de ce qu'il

<sup>5</sup> Cf. précisément le propos tenu à Alain Bosquet que rapporte Mireille Sacotte dans son ouvrage *Saint-John Perse : C'est un poète livresque, qui a tout pris chez les autres et dans les chroniques anciennes* (Dossiers Belfond, 1991, p. 228) Nous soulignons.

<sup>6</sup> Henry Bouillier, *Victor Segalen*, Mercure de France, 1961, rééd. 1986, p. 317.

<sup>7</sup> Cf. *Cahiers Saint-John Perse*, n° 10, Correspondance *Saint-John Perse/Jean Paulhan*, édition établie, présentée et annotée par Joëlle Gardes-Tamine, Gallimard, 1991, p. 192. Cf. par ailleurs les propos cités par Gilles Manceron d'une lettre de Jean Paulhan à Marcel Arland, dans *Segalen*, J.-C. Lattès, 1991, p. 483.

<sup>8</sup> Cf. *Les Antilles de Saint-John Perse, itinéraire intellectuel d'un poète*, L'Harmattan, 1993, p. 172-173, p.179.

lit les composantes de son propre imaginaire, sa conception de l'homme et ses préoccupations d'ordre poétique. Ainsi, ce qui plaît à Saint-John Perse dans la vision de l'île que propose Segalen, c'est sa réduction à des images élémentaires, à des flux naturels entre des forces cosmiques, son caractère essentiel et éthéré ; c'est le lien qu'entretiennent avec les hommes ces confins de terre, d'eau et de lumière. Si l'on met bout à bout les phrases ou syntagmes que coche le poète, l'île de Segalen apparaît très nettement comme un lieu d'échange entre les différents éléments naturels sous leurs aspects les plus mobiles ou les plus essentialisés : les eaux marines et lumineuses, le ciel, les souffles terrestres :

*Que la mer soit bleu verdâtre, et le ciel couleur de mer  
Il pagaya quelque temps dans les calmes eaux claires.  
De grandes pluies, tombées sur la mer-extérieure, avaient blanchi le ciel.  
La rade, sous-ventée par les cimes majeures, traversée de souffles inconstants [...]*

C'est aussi l'image de l'île personnifiée qu'il gratifie d'un coup de crayon comme celle qui *nage sur des eaux assérénées* ou ces deux îles jumelles qui *boivent au même lagon* ; ainsi que l'île nocturne pleine de mystère et d'étrange silence :

*Pas un bruit, que le gémissement des herbes piétinées : les longues vallées où rôdent les esprits sont dépeuplées de vivants, et muettes.*

Le souvenir de l'île maternelle d'*Éloges*, lumineuse et féconde d'une vie latente, affleure et se recompose d'autant mieux à travers les passages que souligne le poète que l'évocation de l'île polynésienne glisse souvent vers une rêverie sensuelle liée aux mœurs faciles des femmes maories ou à la féminité même de l'île comme du navire :

*On devina qu'il passait par l'éclaircie l'arôme d'une terre toute proche, d'une terre mouillée de pluie chaude, grosse de feuillées, et fleurant bon le sol trempé : et cette haleine était suave comme le souffle des îles parfumées d'où l'on s'était enfui. [...] On embrassait d'un regard de convoitise la rive désirée : ainsi, disait Paofai, ainsi fait un homme privé de plaisirs pendant quatorze nuits, et qui va jouir enfin de ses épouses.*

La rêverie sur l'eau est donc souvent liée à une rêverie érotique<sup>9</sup> et le navire identifié à la femme, et c'est cela que retient avec prédilection Saint-John Perse :

*Choisis deux belles coques, jumelles par les formes et la taille, aux flancs luisants comme des hanches de femme parée, à la poupe tranchante comme une queue de requin.*

Ce que l'on voit à l'œuvre dans cette lecture des *Immémoriaux*, c'est donc d'abord le travail d'un imaginaire qui prend ses marques et sa couleur, qui trouve ou retrouve les grandes constellations d'images auxquelles il se complaît, qui se nourrit d'une vision de l'île, de la mer et du navire qui se situe diachroniquement à mi-chemin entre celle d'*Éloges* et celle d'*Amers*.

Un second aspect du récit a visiblement retenu l'attention du poète : c'est le caractère extrêmement ritualiste du mode de vie maori. Rien n'échappe à son crayon de ce qui concerne les coutumes d'accueil, les pratiques sacrificatoires, les titulatures de prêtres : *les gardiens-d'images, les desservants, les haéré-po et les sonneurs de conque*, ainsi que les gestes liés à la conservation des savoirs sacrés : à plusieurs reprises, il coche dans la marge les propos concernant les faisceaux de cordelettes qui, comme un chapelet, servent au prêtre-récitant à conserver

---

<sup>9</sup> Cf. aussi cette scène biffée dans la marge par le poète : *Cependant, chacune d'elles, en traversant l'eau Tipaèrui, relevait soigneusement autour de ses hanches les tapa traînantes, et, nue jusqu'aux seins, baignait dans l'eau vive son corps mouillé de sueur. La ruisselante rivière enveloppait les jambes de petites caresses bruissantes.* p. 132.

la mémoire de son texte. L'univers naturel et sensuel de l'île, la société ritualiste de ses habitants, l'imaginaire de Perse trouvait là à se mirer dans l'imaginaire ségalénien.

Mais ce qui semble l'avoir intéressé le plus dans cette œuvre, c'est tout à la fois le thème et la pratique du langage. C'est la partie centrale du récit, la plus courte, intitulée *Le Parler ancien* qui retient le plus son attention. Dans cette deuxième partie, Terii, le Récitant qui a perdu la mémoire des mots sacrés et s'est enfui sur la mer, rencontre sur une île lointaine et sainte un très vieux prêtre à l'agonie, seul capable de lui communiquer le parler ancien, de lui restituer les savoirs immémoriaux, les récits des origines, de lui confier enfin le secret de la Terre-Originelle. La thématique du langage a déjà beaucoup retenu l'attention du poète depuis le début du récit. Ainsi il a coché des phrases à hauteur des syntagmes suivants : *les beaux parlars originels, les gardiens des mots, l'extermination des mots, les parlars des vivants, l'homme au nouveau parler*. Alexis Leger se montre visiblement fasciné par cette idée d'un parler ancien, d'une langue sacrée transmise depuis la nuit des temps à travers ces maîtres du langage que sont les prêtres maoris, gardiens des mots et des beaux parlars originels, dont les récits soudent la tribu et en assurent la pérennité. Encore une fois, cette observation des annotations portées par Alexis Leger sur le texte des *Immémoriaux* corrobore les analyses menées par Renée Ventresque sur l'intérêt manifesté par Perse pour l'Ursprache et les recherches de la grammaire comparée allemande. Elles nous permettent ici de souligner que c'est d'abord à travers cette conception mystique du langage que Saint-John Perse a reconnu sa fraternité avec Segalen et se rattache, par-delà ce poète, à tout un courant symboliste hérité de Mallarmé. Dans *Les Immémoriaux*, les mots ont une valeur sacrée, leur rôle est de véhiculer le sacré parmi les hommes, de témoigner de la présence secrète des dieux ; ils sont liés aux sources occultes du monde ; ils conservent et promeuvent le souvenir lointain de la création cosmique. Et Saint-John Perse annote :

*Il n'est pas bon de refuser croyance à des récits obscurs.  
Il n'est pas bon de partir à l'aventure en oubliant les mots*

Et dans les paroles ultimes du grand prêtre : *Car le Récit a cette puissance que toute douleur s'allège, que toute faiblesse devient force à dire les mots. Car les mots sont dieux*. N'est-ce-pas là, transposé dans le langage persien, le propos tenu par le poète en 1960 :

*par la grâce d'un langage où se transmet le mouvement même de l'Être, le poète s'investit d'une surréalité [...]. De l'exigence poétique, exigence spirituelle, sont nées les religions elles-mêmes, et par la grâce poétique, l'étincelle du divin vit à jamais dans le silex humain.*

Or précisément, lorsque le poète s'intéresse à la langue de Segalen dans *Les Immémoriaux* comme dans *Peintures*, c'est à son caractère oraculaire et empreint de mystère qu'il s'arrête particulièrement. Il me paraît sensible que c'est le rythme plus large des proses poétiques de Segalen qui séduisent le poète, ce qui corroborerait l'idée de son manque de goût pour *Stèles* : *Stèles*, à côté des *Immémoriaux* aurait peut-être à ses yeux un souffle trop court et trop instable. La petite sinusoïde indiquant en marge l'intérêt pris par le poète au rythme prosodique du propos apparaît plus d'une quinzaine de fois dans le texte. Il annote de cette façon plusieurs phrases d'intonation ascendante et commençant par un "et" d'appui rythmique qu'il relève si souvent dans ses lectures<sup>10</sup> et qu'il utilise lui-même dans sa poésie :

*Et que sait-on des êtres ambigus rôdeurs-de-ténèbres ?  
Et n'est-ce pas un signe que l'enfant ait dit...*

---

<sup>10</sup> Cf. notre travail sur *Le Référent chinois dans l'œuvre de Saint-John Perse*, vol. 2, chap. "L'élaboration d'une poétique : le repérage des rythmes", p. 576 et suiv.

Mais plus souvent, ce sont les rythmes saccadés qui l'attirent, de ceux qui caractérisent l'écriture ségalénienne et qui démarquent des prises de parole d'une solennité parfois pesante :

*Les pilotes : dressez la route ! Et l'on court sur le récif  
Voici ma parole : la grotte mara est tapu : les souffles sont lourds et mauvais : les souffles sont lourds.  
Haéré-po n'oublie pas mes dires. Et puisses-tu, comme moi, les passer à d'autres hommes, avec ton  
souffle dernier.  
Écoute, voici ma parole. Les hommes qui piétinent la terre, s'ils regardent au ciel de Taré, peuvent  
y dénoncer ce qui n'est pas encore.*

Avec ces formules assertives d'un caractère solennel, Perse relève des formulations en forme de proverbe (*Car c'est être bien avisé que de discerner, en une nuit, l'homme réfléchi d'un autre.*), des formules syntaxiques marquées par le goût ségalénien de la négation qui n'est pas étranger à l'esthétique symboliste :

*et ceci qu'il entraperçoit n'est pas dicible à ceux qui ne vont pas mourir*

Car, que ce soit dans ses annotations de *Peintures* comme dans celles des *Immémoriaux*, le poète relève de multiples fois les termes d'un lexique d'inspiration symboliste, ce lexique qu'utilise Segalen dont les tournures précieuses surprennent et arrêtent le lecteur et donnent au langage son caractère de mystère, son aura de sacré. Ce sont les mots rares qu'il annote d'un *v* en marge, les associations étranges ou les alliances de termes (notamment lorsqu'elles jouent sur le concret et l'abstrait). Dans *Peintures*, il relève le *vaisseau pulsatile*, l'adjectif *contus*, la *néoménie de l'été* (qu'on retrouve dans *Neiges*, mais que Perse a aussi annoté dans d'autres lectures) et l'expression mallarméenne s'il en est de *l'azur intelligent* ; dans *Les Immémoriaux*, il relève *un vénéfice*, *les troupes fêteuses*, *les eaux assérénées*, par deux fois le terme *le dévers* ; il semble apprécier les adjectifs longs qu'emploie l'auteur comme *maléficiouse* et *artificieux*, ou les associations de termes jouant sur les sonorités comme *les parvis inviolables* qui rappellent *les parvis invisibles* d'*Images à Crusoé*. Les jeux de création verbale qui pervertissent la nature grammaticale du terme et transforment le nom en adjectif ou l'inverse, le verbe en nom et vice-versa, ou encore les adjectifs en verbes attirent particulièrement son attention : *la porte milieue* relève-t-il dans *Peintures*, et dans *Les Immémoriaux*, *les parlers*, *les dires*, *les savoirs*, mais aussi *le récif houle*, ou encore les créations de verbes affublés de préfixes rares : *la brise affraîchissante* affroidissait, vers l'aube pressentie, la caresse de son haleine. De même, il annote les formes verbales construites de façon originale : *le corail frangeant*, *il s'ébroua de ces hommes avarés*. Enfin il affectionne indéniablement dans la langue de Segalen les syntagmes longs imitant les épithètes homériques ou bien formés à partir de noms composés, surtout lorsque leur étrangeté est appuyée par l'emploi de la majuscule. Relèvent de la première catégorie : *l'homme au nouveau-parler*, *les payeurs aux bras durs*, *les manants sans oreille et sans mémoire*. Outre l'expression reprise par Segalen à Gauguin *les Maîtres-du-jouir*, on trouve dans la seconde catégorie : *les êtres-errants*, *l'Ornée-pour-Plaire* (relevé deux fois), *le possesseur-de-terre*, *le façonneur-de-pirogues*, *le porte-idoles*, *les porteurs-de-victimes*, *les gardiens-d'images*, *les Parlers-transmis*, *la Terre-Originelle*, *la nuit-sans-visage*, *les Bois-intelligents*, *un chasseur-de-sauterelles*, termes qui dessinent toute une société d'êtres sacralisés par leur fonction ainsi désignée.

Tous ces jeux verbaux, ces rythmes solennels retiennent l'attention du poète, arrêtent sa lecture. Or même s'ils sentent parfois le procédé, ce sont indéniablement eux qui donnent à la langue de Segalen sa tessiture originale, pour ne pas dire originelle, celle d'un langage différent du langage ordinaire, d'un langage empreint de mystère et de sacré, provenant d'un passé lointain

comme ces *grands mots antiques* dont nous parle le récit. C'est là ce qu'Alexis Leger pointe de son crayon.

Ce que Perse pressent de Segalen par la lecture des *Immémoriaux* vers 1929, il le retrouve beaucoup plus explicitement analysé dans les pages d'Henry Bouillier qu'il conserve dans sa documentation. Il s'agit en fait non d'un article, mais d'une partie de la conclusion de la thèse qu'Henry Bouillier venant de publier au *Mercure de France*, Victor Segalen, sa vie, son œuvre. Bien entendu, il est impossible de savoir pourquoi, quand et comment Alexis Leger s'est procuré ces pages incomplètes, seulement datées de septembre 1961 et dont la pagination imprimée indique qu'il s'agit d'une autre édition que celle de *Mercure de France*<sup>11</sup>. Mais que l'on trouve dans sa documentation personnelle ces pages qui véritablement révélèrent Segalen au public français est un indice extrêmement important de l'intérêt secret, inavoué parce qu'il lui paraissait inavouable, que Perse accordait au poète de *Stèles*. Le chapitre écrit par Henry Bouillier est considérablement souligné et annoté ; l'intérêt presque passionné pour le propos du critique se révèle dans le nombre et la fougue de ces soulignements comme dans l'attention scrupuleuse aux contenus et aux articulations logiques du raisonnement qui est scindé par des traits dans ses grandes parties. Il paraît difficile de caractériser la lecture qu'Alexis Leger a pu en faire tant les soulignements sont abondants, mais deux aspects ressortent peut-être particulièrement : tout d'abord le portrait de l'artiste mû par un *élan vital*, une *fougue originelle*, une *pulsion vitale*, avide d'épuiser fiévreusement toutes les sources offertes à sa soif, de repousser les conventions et de s'opposer aux religions du malheur a indéniablement séduit le grand lecteur de Nietzsche qu'était Perse. S'il se retrouve en partie lui-même dans le portrait qu'Henry Bouillier dresse de Segalen, c'est d'abord comme appartenant à la même génération que lui, celle qui s'est forgée et aguerrie au concept nietzschéen de la volonté de puissance. Le parallèle que le critique établit entre Segalen et le personnage de Tête d'Or, tous deux *conquérants, rassembleurs de terre*, essayant de *reculer les bornes du connu*, allant là où [les] *pousse l'élan créateur*, pleins d'une *joie à goûter aux jouissances de la terre*, d'une *hâte fiévreuse à moissonner toutes les connaissances* (ce sont là les expressions que souligne Alexis Leger) établit aussi en filigrane aux yeux du lecteur d'*Anabase* le portrait du sujet persien par excellence, celui du conquérant. Ce que cette lecture attentive désigne implicitement par ses soulignements, c'est une même formation intellectuelle qui a construit la personnalité des deux poètes et en partie décidé de leur vocation poétique ; c'est un même ancrage dans une époque, la même fascination consciente pour certains créateurs : Rimbaud, Gauguin, Claudel.

L'autre aspect qui ressort de la lecture de ce chapitre, c'est l'analyse dans l'œuvre de Segalen de la quête de l'absolu que recèlent ou qu'expriment les mots. Le dernier propos souligné par Alexis Leger dans ce document incomplet pourrait aussi bien lui être appliqué :

*La poésie pour lui, c'est d'arracher par un jeu complexe d'échos, de reflets et d'images une empreinte au texte suprême, de faire jaillir de l'absence ou du silence et de l'ombre un signe de l'Être, [et Alexis Leger ne souligne pas l'ultime syntagme qui suit...] cet éternel absent.*

Que retirer de tout ce matériau ? Trois idées me semble-t-il, que nous avancerons avec la prudence qui convient puisque, d'une part, l'absence d'annotations ne prouve pas que le livre n'a pas été lu, que, d'autre part, certains documents ont disparu.

Tout d'abord, si nous nous en tenons aux documents analysés, ce serait faire un mauvais procès à notre poète que de parler d'influence, au sens d'une filiation, de Segalen sur Saint-John

---

<sup>11</sup> Il nous a été pour l'instant impossible d'identifier cette édition.

Perse. Si Perse a annoté certains ouvrages de Victor Segalen, il ne l'a fait ni plus ni moins que pour d'autres ouvrages d'autres auteurs. Il a travaillé certains écrits de Segalen comme il l'a fait pour bien d'autres textes, mais non dans l'idée ou l'esprit de cultiver un certain mimétisme avec la poétique de Segalen. Ainsi, lorsqu'il annote l'article de l'archéologue Segalen, *Tombeau du Roi de Wou*, il relève les termes d'architecture et le lexique des matériaux de construction qu'il repère aussi dans de multiples autres ouvrages, comme par exemple, dans les *Mémoires de Babêr*. Ce type de lecture représente d'abord pour lui un matériau poétique potentiel<sup>12</sup>. Et pour clore un vieux débat, nous ajouterons que le syntagme gens de poussière dont on a répété à l'envi qu'il avait pu le reprendre à la préface des *Stèles*, Alexis Leger a tout aussi bien pu le trouver dans un de ces articles qu'il avait découpés dans *La Politique de Pékin* : l'expression figurait en effet, soulignée de sa main, dans l'un des articles de la rubrique poésie dont il avait conservé une série. On peut donc comprendre jusqu'à un certain point l'agacement du poète qui vers 1963 pouvait lire sous la plume de journalistes littéraires des rapprochements aussi hâtifs et superficiels que celui-ci : *Il serait intéressant de savoir si, avant d'écrire Anabase dans le style des conquérants asiatiques [...] Saint-John Perse avait fait son profit de Stèles*<sup>13</sup>.

Cependant, bien qu'en public et jusqu'à la fin de sa vie, Alexis Leger se soit raidi dans une attitude de rejet ou de silence, il est indéniable qu'il avait conscience de la place qu'occupait Victor Segalen dans la poésie française de son siècle. Tous les documents et les coupures de presse conservés attestent que, sans doute à son corps défendant, il avait accepté l'idée de voir Segalen figurer à ses côtés dans le panthéon de la poésie française de la première moitié du siècle, dans cette triade capitoline que constituent, aux yeux des critiques et lecteurs, Claudel, Segalen et Saint-John Perse. S'il prit un certain plaisir à la lecture des romans de Victor Segalen, il n'en parla pas, par crainte, sans doute, de voir ressurgir, renforcé, ce soupçon d'emprunt ou de profit à une époque où la notion d'*intertexte* n'avait pas encore fait son chemin.

Enfin, si Perse rejette de toutes ses forces l'idée d'une filiation de Segalen à lui-même, ce qu'il semble, plus intimement, avoir reconnu à la lecture des œuvres de Victor Segalen et de l'étude d'Henry Bouillier, c'est une forme de fraternité poétique. A travers ce lien secret, semblable à celui qui le rattache au Claudel d'avant 1914<sup>14</sup>, se révèle son attachement à une conception et une pratique que l'on pourrait qualifier de dix-neuviémiste de la poésie, c'est-à-dire à tout un courant de poètes héritiers de Mallarmé qui, selon le mot de Jean-Marie Gleize dans son essai *A noir*, croient en la poésie, au-delà des vicissitudes que lui impose l'évolution de ses formes, croient en sa nécessité et en son caractère ontologique.

Catherine Mayaux  
Université de Franche-Comté

---

<sup>12</sup> Nous n'avons pas même observé des emprunts aussi systématiques que ceux opérés à partir du *Tibet révolté* de Jacques Bacot dans l'écriture du chant X d'*Anabase*. Cf. *Pour Saint-John Perse*, Presses universitaires créoles, 1988.

<sup>13</sup> *Courrier du Sud*, n° 368, 1963.

<sup>14</sup> Cf. à ce sujet les travaux de May Chehab.